

AA009

BASES

2 jours 14 heures

1 690 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Recouvrement des primes impayées

Apprécier et mettre en oeuvre une stratégie contentieuse

OBJECTIFS

- Connaître les articles du code des assurances relatifs au paiement de la prime et analyser la jurisprudence récente
- Identifier les moyens pour éviter un grand nombre d'impayés
- Comprendre les mécanismes clés du recouvrement amiable
- Connaître les mécanismes des poursuites judiciaires

PROGRAMME

A. CONNAÎTRE LES ARTICLES DU CODE DES ASSURANCES RELATIFS AU PAIEMENT DE LA PRIME ET ANALYSER LA JURISPRUDENCE RÉCENTE

1. Obligation au paiement de la prime
2. Procédure en cas de non-paiement

B. EXERCER LES POURSUITES « AMIABLES »

1. Identification des auteurs des poursuites
2. Procédures
 - a) courrier : frais et intérêts de retard
 - b) relances téléphoniques
 - c) visites domiciliaires
 - d) banques de données

3. Traitement des réponses

- a) résiliation
- b) paiement, risque vendu, PSA, échéancier
- c) procédures collectives
- d) surendettement

C. CONNAÎTRE LES MÉCANISMES DES POURSUITES JUDICIAIRES

1. Pièces à fournir par le service comptable
 - a) regroupement des créances
 - b) pièces à fournir : mise en demeure, contrat, quittances, courriers
2. Injonction de payer
3. Voies d'exécution-saisies

PUBLIC

- Gestionnaires d'opérations d'assurances

PRÉ-REQUIS

E-learning AL131

POINTS FORTS

Le formateur alterne les apports théoriques ou méthodologiques à partir de cas concrets de dossiers de recouvrement et les moyens d'éviter les impayés.

Les participants réalisent des cas pratiques pour s'entraîner à l'exercice des poursuites amiables.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel en réglementation de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2019

PARIS

Les 5 et 6 novembre 

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.